



Ville de Neuchâtel

COMMUNIQUE DE PRESSE CONCERNANT LE BUDGET 2012

Un bénéfice de 1'739'800 francs

Le budget présenté ce jour concrétise la volonté de l'exécutif de développer certaines prestations et de renforcer des secteurs qui participent à l'attrait et au développement de la Ville, telles que les structures d'accueil pour les enfants et la culture. Il apparaît opportun, en particulier, d'investir dans des projets stratégiques, comme le renforcement de l'agglomération, l'aménagement des rives ou la gestion de la mobilité. Parallèlement, la Ville participe fortement à la cohésion cantonale, à raison du montant conséquent de 17 millions en 2012, entre la péréquation et le fonds provisoire relatif à la fiscalité des personnes morales. A cela s'ajoutent bien sûr les charges de centre, très partiellement reconnues.

Ce résultat ne tient pas compte des reports de charges annoncés par le Conseil d'Etat, mais non encore avalisés par le Grand Conseil, soit un montant de l'ordre de 2,1 millions pour la Ville en 2012 (à terme, 2,8 millions par année). A noter que cette nouvelle tentative de l'Autorité exécutive cantonale de charger les communes sans transfert de compétences est survenue comme par le passé sans la moindre concertation préalable.

La fenêtre financière favorable permet de prévoir pour 2012 un niveau d'investissement conséquent, compatible toutefois avec la planification financière 2010-2013. Une attention toute particulière sera portée à l'entretien du patrimoine en général. Mais pas seulement, car les études et les projets avancent: une fantastique vague d'évolution urbanistique, partie du plateau de la gare - dont la mue est aujourd'hui pratiquement achevée - passant notamment par le chantier de Microcity et ses abords, atteint maintenant le bord du lac, avec ses Jeunes-Rives, son port, sa place Numa-Droz, etc.

Du point de vue des finances, la situation doit inciter à rester vigilant. Si la situation économique est pour l'instant relativement bonne, il n'en reste pas moins que la crise de la dette au niveau européen, notamment, est un facteur d'inquiétude. Mais surtout, dans un proche avenir, plusieurs dossiers cantonaux risquent d'influencer sensiblement les comptes de la Ville, sans qu'il ne soit possible toutefois d'en déterminer aujourd'hui l'impact : nouvelle loi sur l'approvisionnement en électricité, réforme de la fiscalité des personnes physiques, nouvelle répartition entre communes de l'impôt des personnes morales, financement du Transrun et transports. En outre, l'incontournable assainissement de prévoyance.ne aura des conséquences importantes et durables sur les comptes de la Ville et/ou sur le niveau de la fortune nette.

Cela étant, l'embellie actuelle doit être appréciée à sa juste valeur et doit permettre de préparer l'avenir, non seulement au niveau strictement local, mais aussi dans le contexte des relations avec les autres communes et avec le canton. En particulier, il convient d'avancer sans tarder dans un processus de désenchevêtrement des tâches visant à renforcer les compétences des uns et des autres. L'objectif est d'assurer des prestations de proximité bénéficiant à la population, tout en disposant des ressources financières nécessaires à leur réalisation.

Neuchâtel, le 1^{er} novembre 2011

LE CONSEIL COMMUNAL



Dossier de presse

Budget 2012

1. Mesures durables

L'habitude a été prise de présenter à l'appui du budget le tableau des mesures structurelles, avec un impact financier, prises en cours d'année.

Finances

Nouveau contrat d'assurances accident	54'500
Nouveau contrat d'assurances choses	8'000
Total	62'500

Environnement et transports

Inclusion de la subvention LNM dans le pot commun des transports	140'000
Total	140'000

Sécurité et infrastructure

Réduction du budget autres dépenses	13'000
Total	13'000

Affaires sociales, Jeunesse et intégration

Réorganisation concierges Promenade-Sud	-20%	20'000
Total		20'000

Sports et culture

Optimisation de l'utilisation des surfaces aux entrepôts du MEN		10'000
Réduction de l'effectif du service des Sports	-50%	50'000
Réduction taux organisateur du Temple-du-Bas	-5%	5'000
Total		65'000
Total Ville		300'500

2. Situation économique

L'économie américaine est à la peine et les tensions au sein de l'Union européenne, principalement à propos de la Grèce, font craindre un ralentissement de l'économie internationale. La recherche du franc suisse comme valeur refuge en est une expression. En août dernier, l'agence de notation Standard & Poor's a abaissé d'un cran à AA+ la note des emprunts du Trésor américain. Une première historique dont les effets ont été fortement ressentis sur les places financières. De son côté, la Banque Nationale Suisse (BNS), confrontée à la fermeté de la devise helvétique, après s'être vue contrainte de ramener la marge de fluctuation du Libor d'un demi point à 0%-0,25%, a poursuivi ses efforts en appliquant d'autres instruments, moins conventionnels. Elle a fixé un cours plancher à 1,20 franc pour un euro. Mesure inédite depuis 1978. Au moment de la rédaction du présent rapport, l'arrimage du franc à l'euro semble avoir porté ses fruits, de quoi soulager quelque peu nos industries exportatrices. En l'état, l'économie neuchâteloise semble relativement épargnée.

3. Analyse du fonctionnement

3.1. Charges de personnel

en milliers de francs	B 2012	B 2011	2010	2009	Ecart B12/B11	
Administration	83'373	80'435	75'077	76'554	2'938	3.0%
Ecoles enfantines et primaires	17'360	16'874	17'243	17'369	486	0.5%
TOTAL	100'733	97'309	92'320	93'923	3'424	3.5%

Le budget « Administration » inclut les augmentations automatiques individuelles (octroi de l'échelon) et l'adaptation des traitements à l'IPC du mois d'août 2011 (103.6), soit une augmentation de 0,2 point par rapport à l'IPC du mois d'août 2010. Il inclut également une augmentation de 36,6 EPT. Une vingtaine de ces postes supplémentaires découlent de l'ouverture de la crèche des Charmettes et de l'augmentation des structures d'accueil parascolaires, conformément à la nouvelle législation cantonale en la matière. Ces postes sont cofinancés par le Canton dont les subventions augmentent de 1,4 million de francs (cf rubrique 461).

L'augmentation au niveau du personnel enseignant s'explique par l'ouverture de 4 classes d'école enfantine (effets HarmoS) dès la rentrée scolaire 2011-2012 et par les augmentations statutaires de l'Etat qui s'appliquent aux enseignants.

3.2. Biens, services et marchandises

en milliers de francs	B 2012	B 2011	2010	2009	Ecart B12/B11	
Administration	41'655	42'319	41'769	42'875	-664	-1.6%
Energies	7'185	7'076	7'141	7'124	109	1.5%
TOTAL	48'840	49'395	48'910	49'999	-555	-1.1%

Les charges courantes de l'ensemble des services de l'administration diminuent de 1,6% par rapport au budget 2011, en raison de l'introduction de la nouvelle loi sur les déchets.

3.3. Subventions

L'ensemble des subventions s'élève à 52,8 millions de francs, en augmentation de 35% par rapport au précédent budget (+13'761'400 francs). Cette hausse est due à la mesure transitoire découlant de la nouvelle loi sur la fiscalité des personnes morales ainsi qu'à la part au déficit des transports et à la péréquation.

3.3.1. Charges réparties par l'Etat

en milliers de francs	B 2012	B 2011	2010	2009	Ecart B12/B11	
Aide sociale	9'900	9'250	8'428	7'715	650	7.0%
Intég. prof. et insertion	2'010	2'170	1'890	2'378	-160	-7.4%
Déficit transports	10'010	8'515	8'130	8'028	1'495	17.6%
Contribution de solidarité	-	-	1'954		0	
Vers. fds répartition impôts	9'000	-	-	-	9'000	
Versement fds péréquation	9'000	6'000	4'960	4'617	3'000	50.0%
TOTAL	39'920	25'935	25'362	22'738	13'985	53.9%

La part à l'aide sociale augmente de 7% par rapport au budget 2011 et poursuit sa progression.

La participation au déficit des transports explose et passe la barre des 10 millions de francs (+17,6%). La raison principale en est le renouvellement de matériel roulant au TN et l'acquisition de rames Domino.

L'application des mesures transitoires de la nouvelle loi sur les contributions directes dues par les personnes morales induit un versement de 9 millions de francs au fonds de répartition, dont 1 million devrait revenir à la caisse communale.

L'augmentation de la participation au fonds de péréquation de 3 millions de francs est due à la hausse importante des taxations des personnes morales durant les deux exercices précédents.

3.3.2. Autres subventions

Le projet d'arrêté IV vous est proposé dans un souci de transparence et concerne une subvention en couverture du loyer dû par le CIES, à la rubrique du Conseil communal (01.02). La participation de la Ville en tant qu'employeur au fonds pour les structures d'accueil figure pour 127'800 francs au service des Ressources humaines (02.61).

La nouvelle subvention pour le soutien aux familles (taxe au sac) est proposée par le projet d'arrêté V pour 85'000 francs au service du guichet social (04.02).

La subvention figurant au Service administratif de Jeunesse et intégration (09.02) pour 120'000 francs a été détaillée dans le service Intégration sociale (09.05).

Les nouvelles subventions régulières ainsi que les augmentations de subventions proposées dans le rapport sur la culture ont été intégrées au budget 2012. Il s'agit de 10'000 francs supplémentaires pour la Compagnie du Passage, de 20'000 francs de plus pour le Centre culturel neuchâtelois, de 15'000 francs pour le Théâtre à tous les étages, de 15'000 francs pour le Théâtre Tumulte, de 30'000 francs pour le soutien à des créations émanant de compagnies ou d'ensembles d'intermittents professionnels émergents, de 15'000 francs pour le Buskers Festival, de 30'000 francs supplémentaires pour le NIFFF, de 50'000 francs de plus pour l'association de la Maison du Concert, de 39'400 francs supplémentaires pour le CAN, de 50'000 francs supplémentaires pour le Théâtre de la Poudrière.

3.4. Recettes fiscales

en milliers de francs	B 2012	B 2011	2010	2009	Ecart B12/B11	
Impôts sur le revenu	71'750	73'300	70'296	71'813	-1'550	-2.1%
Impôt sur la fortune	6'000	6'000	6'165	5'422	-	0.0%
Impôt sur le bénéfice	71'000	49'400	54'609	43'427	21'600	43.7%
Impôts sur le capital	2'000	6'100	9'728	12'281	-4'100	-67.2%
Fonds de répartition net	-8'000	-	-	-	-8'000	
Rectificatifs et amendes	1'400	1'400	2'351	2'161	-	0.0%
Pertes et abandons	-1'910	-1'820	-1'871	-1'913	-90	4.9%
Taxe sur les chiens	130	135	126	110	-5	-3.7%
Taxe sur les spectacles	954	979	965	908	-25	-2.6%
TOTAL	143'324	135'494	142'369	134'209	7'830	5.8%

Personnes physiques

La prévision 2012 de l'impôt sur le revenu et la fortune des personnes physiques reste très prudente suite à leur stagnation constatée au bouclage des comptes 2010.

Personnes morales

L'impôt sur le bénéfice augmente de plus de 21 millions de francs grâce à la nouvelle loi sur les personnes morales dont les effets se font également sentir, à l'inverse, sur l'impôt sur le capital et sur le versement au fonds de répartition (9 millions de francs), légèrement réduit par la rétrocession, au final, d'un million de francs.

3.5. Taxes, émoluments et tarifs

L'introduction de la nouvelle loi de traitement des déchets induit une refonte complète du plan comptable par la création d'une rubrique comptable pour la gestion des déchets des entreprises (domaine autoporteur) et d'une autre pour les déchets des ménages (25% de financement par l'impôt).

4. Plan financier continu

Natures	Budget	Prévisions		
	2012	2013	2014	2015
30. Charges de personnel	100'733'000	104'796'300	108'647'000	111'478'600
31. Biens, services et marchandises	48'839'900	49'044'100	49'289'300	49'535'700
32. Intérêts passifs	11'151'600	11'040'300	11'609'200	12'547'900
33. Amortissements	18'718'000	19'018'000	19'318'000	19'618'000
35. Dédom. aux collectivités publiques	14'038'300	14'038'300	14'038'300	14'038'300
36. Subventions accordées	52'843'900	53'343'900	54'043'900	54'543'900
38. Attributions aux réserves	1'730'800	1'730'800	1'730'800	1'730'800
Total des charges	248'055'500	253'011'700	258'676'500	263'493'200
40. Impôts	-155'534'000	-148'634'000	-146'434'000	-144'234'000
41. Patentes et concessions	-43'500	-43'500	-43'500	-43'500
42. Revenus des biens	-24'683'700	-24'881'200	-25'080'200	-25'280'800
43. Contributions, émoluments	-46'059'600	-46'559'600	-47'059'600	-47'559'600
44. Parts à des recettes cantonales	-2'659'000	-2'659'000	-2'659'000	-2'659'000
45. Dédom. de collectivités publiques	-5'830'800	-5'830'800	-5'830'800	-5'830'800
46. Subventions acquises	-13'294'500	-13'324'500	-13'324'500	-13'324'500
48. Prélèvements aux réserves	-1'690'200	1'730'800	-1'730'800	-1'730'800
Total des revenus	-249'795'300	-240'201'800	-242'162'400	-240'663'000
Résultat	-1'739'800	12'809'900	16'514'100	22'830'200

L'évolution des charges et des revenus par nature a, comme point de départ, le budget 2012 et progresse selon les critères les plus vraisemblables pour les trois années suivantes.

30. Inflation de +0,8%, système salarial +1,3%, effets nouvelle grille, pont AVS, Harmos, EORéN et crèches

31. +0,5% par an

32. Compte tenu des prévisions 2011 et en fonction de la planification

33. Augmentation selon la planification des investissements

36. +0,5 mio. par an à l'aide sociale, péréquation stable et introduction de la loi sur l'accueil des enfants

40. PP stable en 2012, baisse de 2 mio. / an dès 2013 selon projet de loi, PM - 5 mio. en 2013, nouvelle répartition entre communes

42. Adaptation au rythme de l'inflation, soit +0,8% par an

43. Adaptation et nouveaux tarifs + 0,5 mio. par an

46. Augmentation consécutive à Harmos

48. Tendance à l'équilibre prélèvements = attributions

La fortune nette au 1^{er} janvier 2012 a été estimée compte tenu des éléments connus et à venir en 2011. La plus-value prévue en 2012 concerne la vente des caves du Palais.

Arrondis au millier de francs	2012	2013	2014	2015
Fortune nette au 1er janvier	52'000'000	55'100'000	42'300'000	25'800'000
Résultat et opérations diverses	-3'100'000	12'800'000	16'500'000	22'800'000
Fortune nette au 31 décembre	55'100'000	42'300'000	25'800'000	3'000'000
Insuf.(+) ou excéd. de financement (-)	0	12'800'000	16'500'000	22'800'000
Dette au 31 décembre	369'000'000	377'000'000	389'000'000	407'000'000

La dette évolue compte tenu des critères pris en compte pour la planification 2010-2013 et du plan de remboursement des prêts à Viteos SA.

Le plan financier 2012-2015 ci-dessus contient les critères retenus. Il y a en outre ceux qui ne l'ont pas été, car ils ne sont à ce jour qu'éventuels :

- participation des communes au projet Transrun
- report de charges du Canton
- perte d'une partie des recettes dans le domaine de l'énergie (prestations aux collectivités publiques (pcp)).

En outre, le taux de couverture de prévoyance.ne, nécessitera des mesures d'assainissement durables.

En ce qui concerne le produit de l'impôt sur les personnes morales, le calcul est fondé sur l'idée que la baisse du taux est intégralement compensée par la taxation des sociétés jusqu'ici exonérées. Le point de départ inclut la taxation en forte augmentation du principal contribuable, intervenue déjà en 2011.

Par ailleurs, l'hypothèse retenue pour la nouvelle répartition entre communes du produit de l'impôt des personnes morales est celle d'une baisse nette pour Neuchâtel de 5 millions de francs en 2013 par rapport à 2012. Il est trop tôt pour dire si ce montant est réaliste ou non.

5. Budget des investissements

Le budget des investissements 2012 constitue la troisième année de la planification quadriennale des investissements 2010-2013.

Conformément aux directives du Service des communes, seuls les investissements du patrimoine administratif figurent au budget. Le tableau suivant présente la répartition entre les investissements des patrimoines administratif et financier.

Patrimoine	TOTAL	Administratif	Financier
Investissements bruts	39'695'000	35'230'000	4'465'000
Recettes	-4'912'000	-2'822'000	-2'090'000
Investissements nets	34'783'000	32'408'000	2'375'000

Les dépenses nettes d'investissement se montent à 34'783'000 francs. Les investissements prévus dans les domaines financés par des taxes (épuration, déchets, ports) ou des tarifs (acheminement de l'eau) représentent une somme de 6'600'000 francs.

Le budget des dépenses d'investissements brutes se monte à 39'695'000 francs et comprend la poursuite d'importants projets déjà votés.

Les principaux investissements prévus pour 2012 et dont les crédits ont déjà été votés concernent :

- le remplacement et l'acquisition de divers véhicules et machines (600'000 francs),
- l'aménagement des points de collecte des déchets enterrés (1'500'000 francs),
- la poursuite de la 1^{ère} étape du PGEE (1'200'000 francs),
- la deuxième étape du plan d'alignement des Fahys (500'000 francs),
- le contrat d'équipement dans le cadre du projet CSEM- EPFL-IMT (700'000 francs),
- les mesures d'agglomération dans le cadre dudit projet (554'000 francs),
- l'entretien lourd des bâtiments locatifs du patrimoine administratif (1'225'000 francs),
- l'assainissement des immeubles Collégiale 6, 8, 10 (696'000 francs),
- la réalisation de la passerelle du Millénaire (1'450'000 francs),
- l'entretien lourd des bâtiments du patrimoine financier (1'110'000 francs),
- la troisième étape du plan de stationnement (1'000'000 francs),
- l'achat d'un camion pionnier lourd (500'000 francs),
- la restauration et la mise en valeur de la Collégiale (2'200'000 francs),
- le renouvellement de conduites du réseau de distribution de l'eau (2'365'000 francs),
- la subvention d'investissement pour la fondation « Au Suchiez » (640'000 francs).

Les principales dépenses d'investissement en 2012, qui feront l'objet de nouvelles demandes de crédit, sont les suivantes :

- le remplacement et l'acquisition de véhicules et machines (780'000 francs),
- le renouvellement d'équipement de la STEP (1'000'000 francs),
- le programme d'entretien sur le domaine public (2'000'000 francs),
- la réalisation de la Place Numa-Droz (500'000 francs),
- l'expertise du patrimoine immobilier communal (560'000 francs),
- l'assainissement de la toiture du collège latin (1'200'000 francs),
- la sécurisation du trafic et des passages piétons (500'000 francs),
- le changement de four au crématoire (500'000 francs),
- la réfection des terrains au Chanet (1'400'000 francs),
- le remplacement de la pelouse de la Maladière (1'200'000 francs),
- la construction de nouveaux vestiaires au Chanet (1'000'000 francs),
- la pose de capteurs solaires et photovoltaïques au Nid-du-Crô (1'050'000 francs),
- la 1^{ère} étape de la rénovation du collège du Crêt-du-Chêne (2'100'000 francs),
- la rénovation et l'assainissement énergétique des immeubles Orée 58-68 (2'600'000).

Comparaison avec la planification quadriennale des investissements

Planification 2010-2013

	Total	2010	2011	2012	2013
Investissements bruts	117'646'000	27'526'000	31'000'000	32'635'000	26'485'000
Recettes	-20'235'000	-4'090'000	-4'298'000	-4'942'000	-6'905'000
Investissements nets	97'411'000	23'436'000	26'702'000	27'693'000	19'580'000

Comptes 2010, prévisions 2011, budget 2012 et planification 2013

	Total	C2010	P2011	B2012	2013
Investissements bruts	115'014'772	18'039'272	30'795'500	39'695'000	26'485'000
Recettes	-28'944'273	-7'778'273	-9'349'000	-4'912'000	-6'905'000
Investissements nets	86'070'499	10'260'999	21'446'500	34'783'000	19'580'000

Le budget des investissements 2012 est supérieur de plus de 7 millions de francs au montant prévu à la planification quadriennale 2010-2013. Comme les dépenses nettes réalisées en 2010 et prévues en 2011 sont inférieures de plus de 18 millions de francs à celles planifiées, le total des dépenses prévues pour la période 2010-2013 est inférieur de plus de 11 millions de francs.

Patrimoine administratif

	B 2012	B 2011	2009
Total investissements nets	32'408'000	30'932'000	14'012'265
Autofinancement	-17'843'000	-15'178'900	-21'520'470
Insuffisance de financement	14'565'000	15'753'100	-7'508'205

L'autofinancement représente 55% des investissements nets et ne répond pas, en l'état, aux nouveaux critères introduits dans le Règlement général le 7 septembre 2009, en tenant compte de résultats équilibrés du compte de fonctionnement. Toutefois, c'est la situation au moment des comptes qui est déterminante. Or, l'expérience démontre qu'il n'est en général pas possible de réaliser l'ensemble des investissements prévus. Cas échéant, la situation réglementaire pourra être rétablie l'année suivante.

6. Evolution de la dette à long terme et de la charge d'intérêts

	B 2012	B 2011	2010	2009	2008
Dette à court terme (en milliers de francs)	50'000	65'000	30'000	25'000	40'000
Dette à long terme (en milliers de francs)	369'000	422'000	413'000	422'000	441'000
Intérêts passifs (en milliers de francs)	11'152	13'397	13'548	15'865	17'429

Un faible recours à la dette à court terme, un remboursement partiel de 25 millions de francs par Viteos de ses engagements à long terme vis-à-vis de la Ville, le tout dans un climat de taux d'intérêt avantageux, font que la dette à long terme et le service de la dette s'en trouvent allégés.

7. Renouvellement et conclusion d'emprunts

Conformément à l'article 25 de la loi sur les communes, du 21 décembre 1964, nous sollicitons l'autorisation de contracter des emprunts pour un montant global de 24 millions de francs durant l'année 2012 (voir projet d'arrêté III). Cette somme est nécessaire pour faire face au remboursement des neuf emprunts arrivant à échéance l'année prochaine. La somme relative au renouvellement et à la conclusion d'emprunts se détermine comme suit :

	Fr.
Insuffisance de financement au compte administratif du budget 2012	14'565'000.-
Remboursement de neuf emprunts de la dette consolidée	<u>49'000'000.-</u>
Sous-total	63'565'000.-
Liquidités à disposition (estimation, dont remboursement prêts de Viteos, 25'000'000 de francs)	<u>- 39'565'000.-</u>
Financement nécessaire	<u>24'000'000.-</u>

Les remboursements de la dette consolidée concernent neuf emprunts arrivant à échéance pour un montant total de 49 millions de francs. Ils se répartissent de la manière suivante :

	Fr.
Vaudoise-Vie, 4,25% de 2002 (échéance 6 mars 2012)	5'000'000.-
Landesbank Saar GZ, 4,28% de 2002 (échéance 22 mars 2012)	5'000'000.-
Suva, 4,30% de 2002 (échéance 5 avril 2012)	3'000'000.-
Dexia Municipal Agency, 4,25% de 2002 (échéance 25 avril 2012)	10'000'000.-
Dexia Municipal Agency, 4,25% de 2002 (échéance 25 avril 2012)	5'000'000.-
Rentes genevoises-Vie, 4,25% de 2002 (échéance 25 avril 2012)	3'000'000.-
Kommunalkredit Austria AG, 4,25% de 2002 (échéance 25 avril 2012)	3'000'000.-
Vaudoise-Vie, 3,85% de 2002 (échéance 28 juin 2012)	5'000'000.-
AVS, 3,38% de 2002 (échéance 5 novembre 2012)	10'000'000.-

Les investissements nets totaux se montent à 34'783'000 francs. Le présent rapport à l'appui du budget de l'année 2012 contient le tableau du service de la dette avec l'inventaire des annuités à payer.

B. BUDGET DU COMPTE ADMINISTRATIF

		Budget 2012	
Comptes 2010	Budget 2011	Charges	Revenus
Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
FONCTIONNEMENT			
261'531'538.69	257'206'800	Total des charges	273'065'400
263'506'736.70	257'207'800	Total des revenus	274'805'200
-1'975'198.01	-1'000	Excédent de revenus	1'739'800
		Excédent de charges	
INVESTISSEMENTS			
17'064'477.37	35'657'000	Total des dépenses	35'230'000
3'052'212.75	4'725'000	Total des recettes	2'822'000
14'012'264.62	30'932'000	Investissements nets	32'408'000
FINANCEMENT			
14'012'264.62	30'932'000	Investissements nets	32'408'000
-14'418'644.00	-15'637'800	Amortissements	16'062'600
-4'007'958.67		Amort. complémentaires	
	459'900	Excédent des prélèvements aux financements spéciaux	
-1'118'668.88		Excédent des attributions aux financements spéciaux	40'600
		Excédent de charges du compte de fonctionnement	
-1'975'198.01	-1'000	Excédent de revenus du compte de fonctionnement	1'739'800
-7'508'204.94	15'753'100	Insuffisance de financement	14'565'000
		Excédent de financement	

COMPTE DE FONCTIONNEMENT

Le compte de fonctionnement regroupe les charges et revenus de la Ville.

D'un budget à l'autre, les charges augmentent de plus de 6%, les revenus de près de 7%. Les charges de personnel progressent de 3,5% et les subventions accordées de quelque 35%. Cependant, les intérêts passifs sont inférieurs de plus de 16% par rapport au budget 2011. En ce qui concerne les revenus, la progression des recettes fiscales globales est de 13,3%. La progression des impôts des personnes morales est de près de 36%. En revanche, les impôts des personnes physiques diminuent de 1,9%. Les subventions acquises progressent quant à elles de 22%.

COMPTE DES INVESTISSEMENTS

Le budget des investissements comprend les dépenses destinées à l'entretien et à l'amélioration de l'infrastructure publique. Il ne prend ainsi en compte que les investissements du patrimoine administratif dont la synthèse pour le budget 2012 se présente comme suit :

	Fr.
Investissements bruts	35'230'000.-
Recettes	<u>2'822'000.-</u>
Total des investissements nets	<u>32'408'000.-</u>

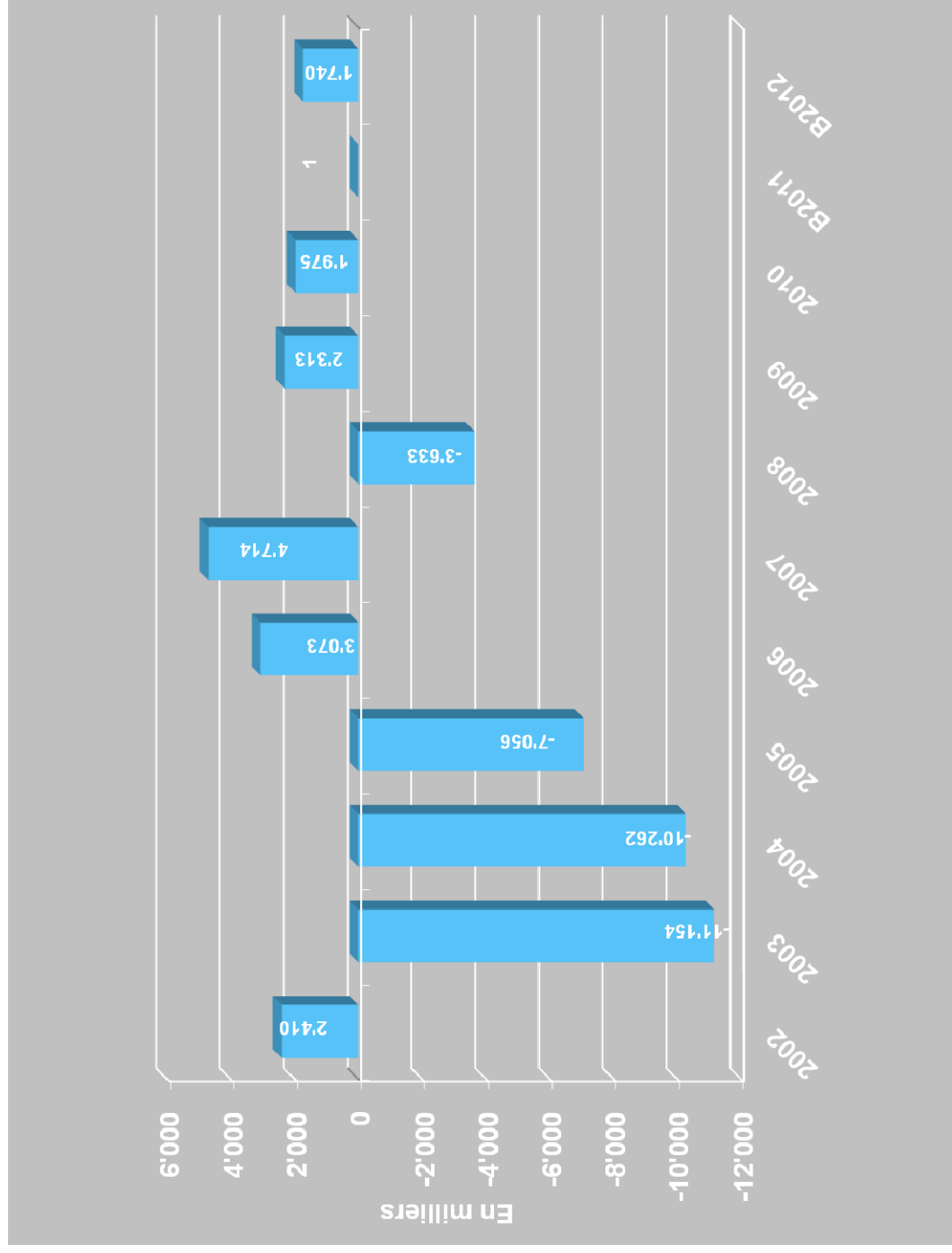
Près de 80% des dépenses d'investissements sont financées par l'impôt et les loyers. 20% des investissements concernent des activités dont les charges sont financées par des taxes (épuration des eaux, enlèvement des déchets, ports) et les revenus tirés de la vente de l'eau.

FINANCEMENT

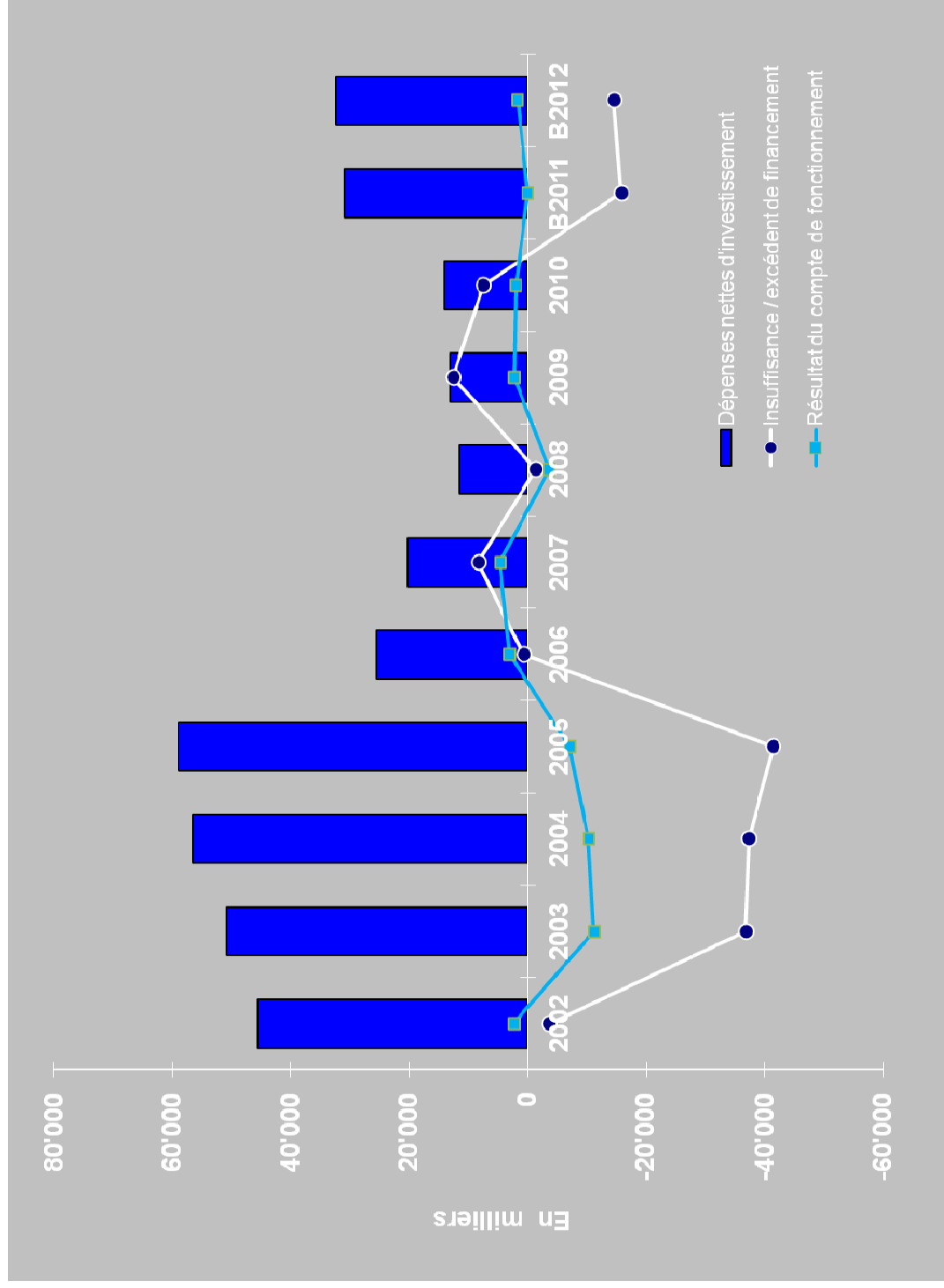
Sous cette rubrique, nous déterminons la part de l'investissement net qui n'est pas couverte par l'autofinancement et qui doit être financée par l'emprunt.

Notre capacité d'autofinancement s'élève à 17,8 millions de francs (budget 2011 : 15,2). Elle découle des amortissements, augmentés de l'excédent des attributions aux financements spéciaux et du report du résultat de fonctionnement. L'insuffisance de financement est ainsi de 14,6 millions de francs pour le budget 2012 (budget 2011 : 15,7).

RESULTAT DU COMPTE DE FONCTIONNEMENT

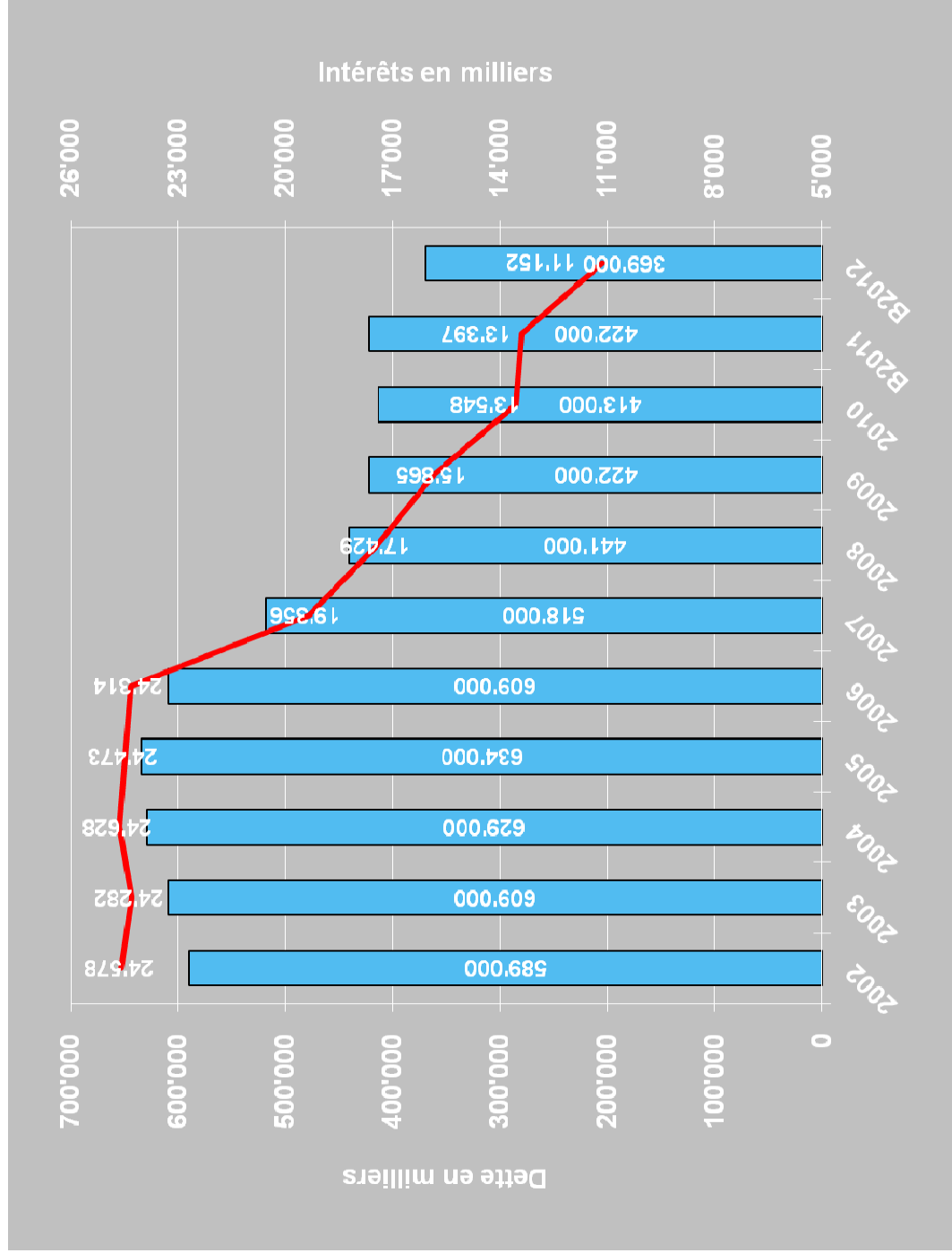


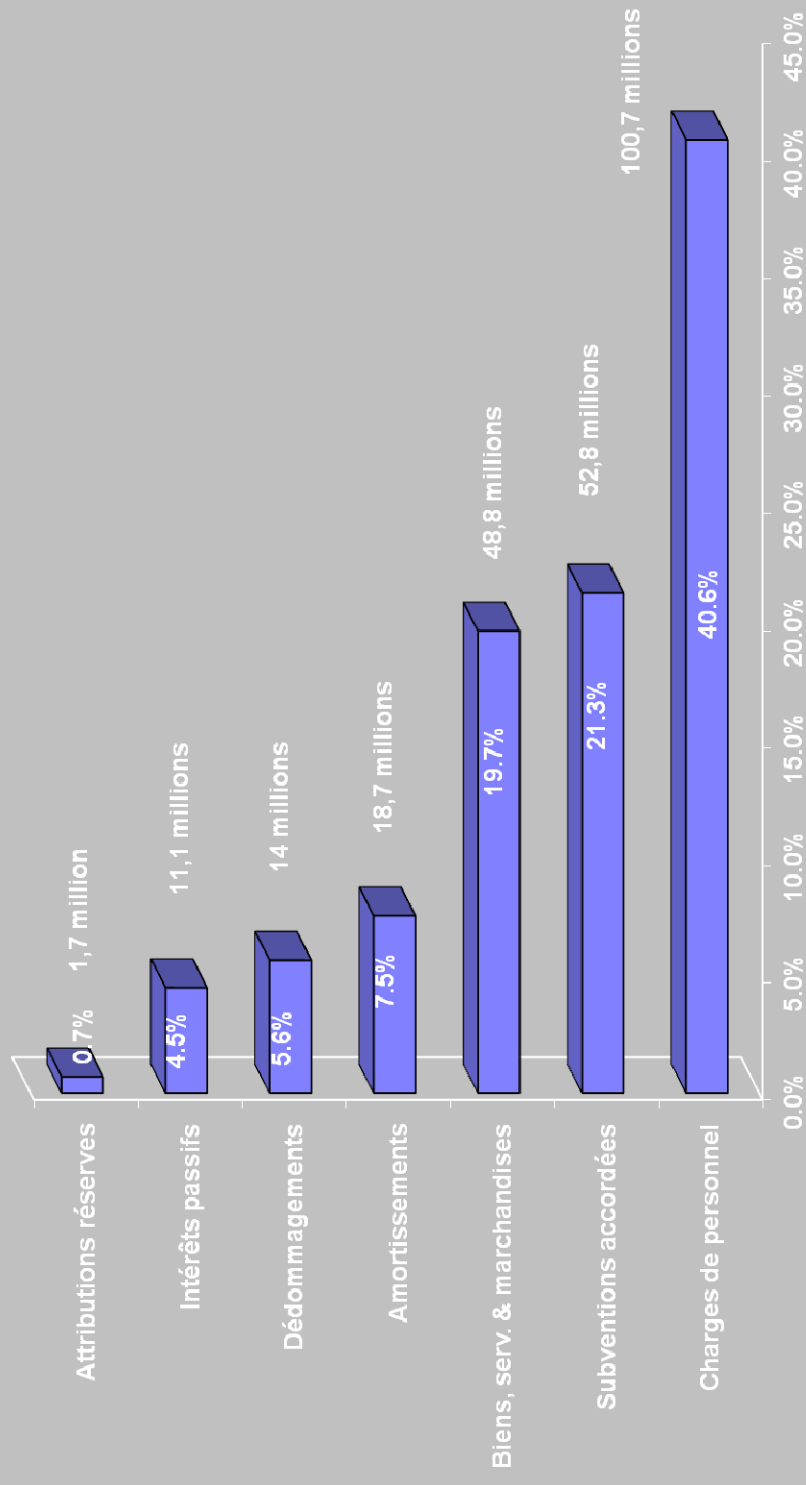
FINANCEMENT

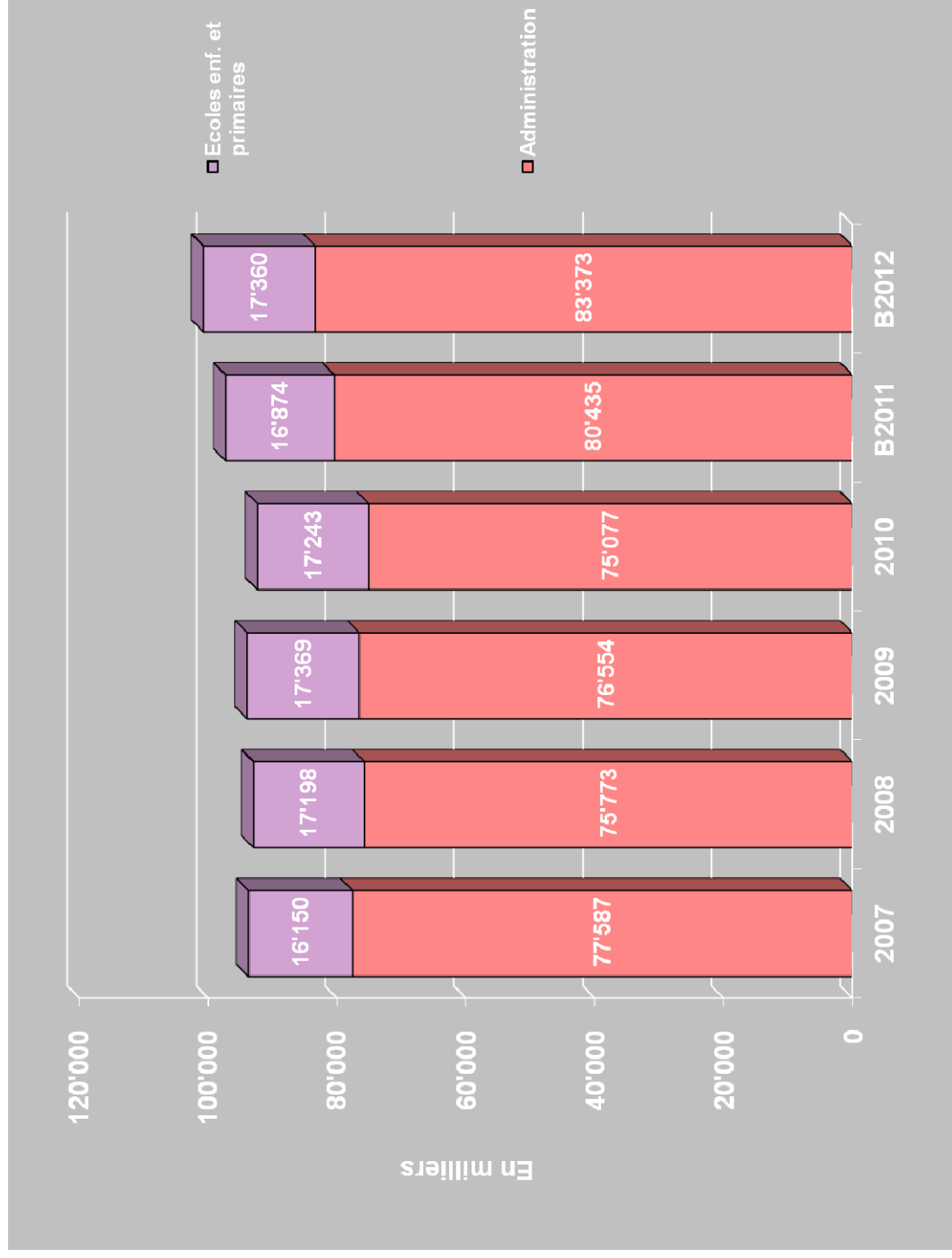


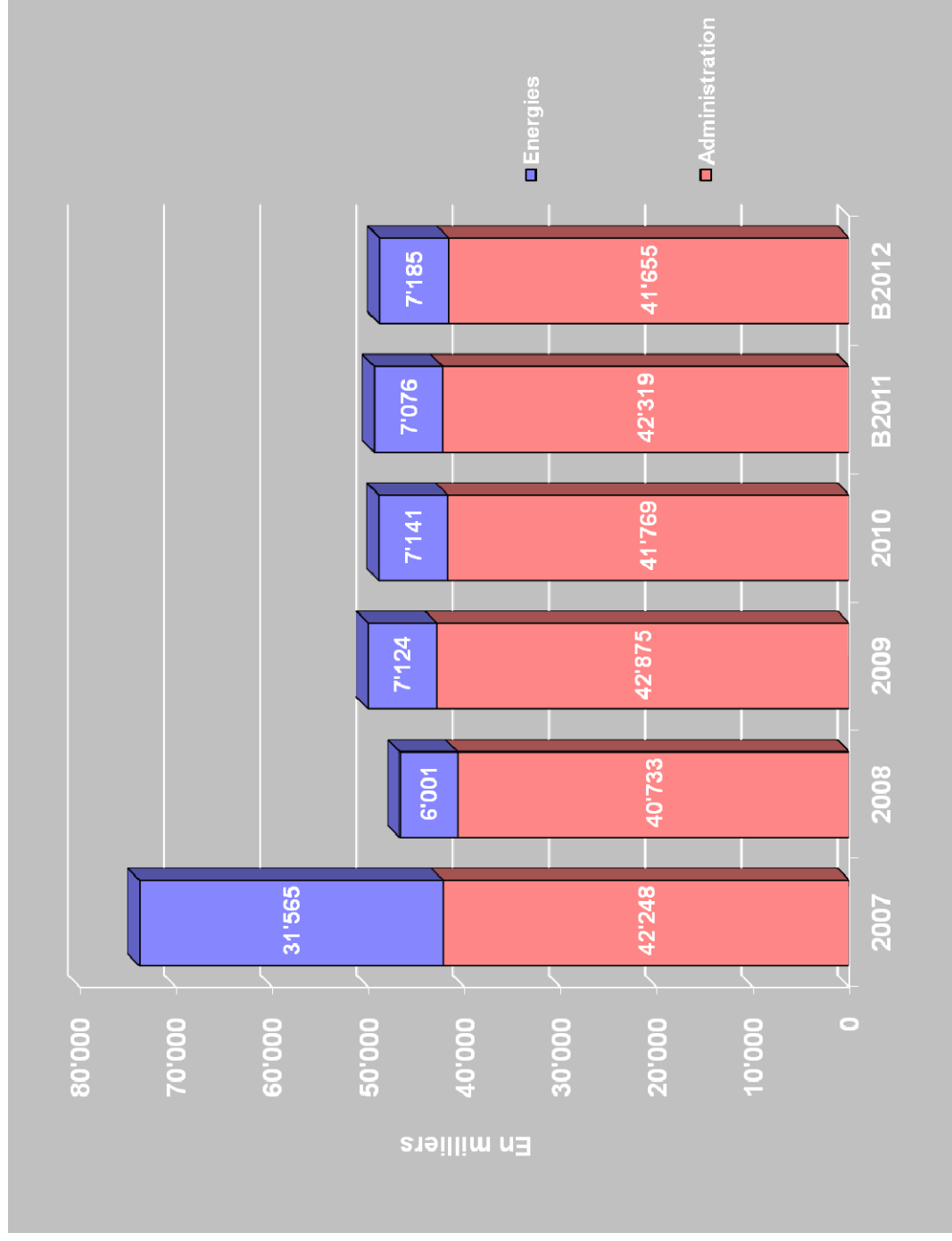
DETTE A LONG TERME ET INTERETS PASSIFS

15

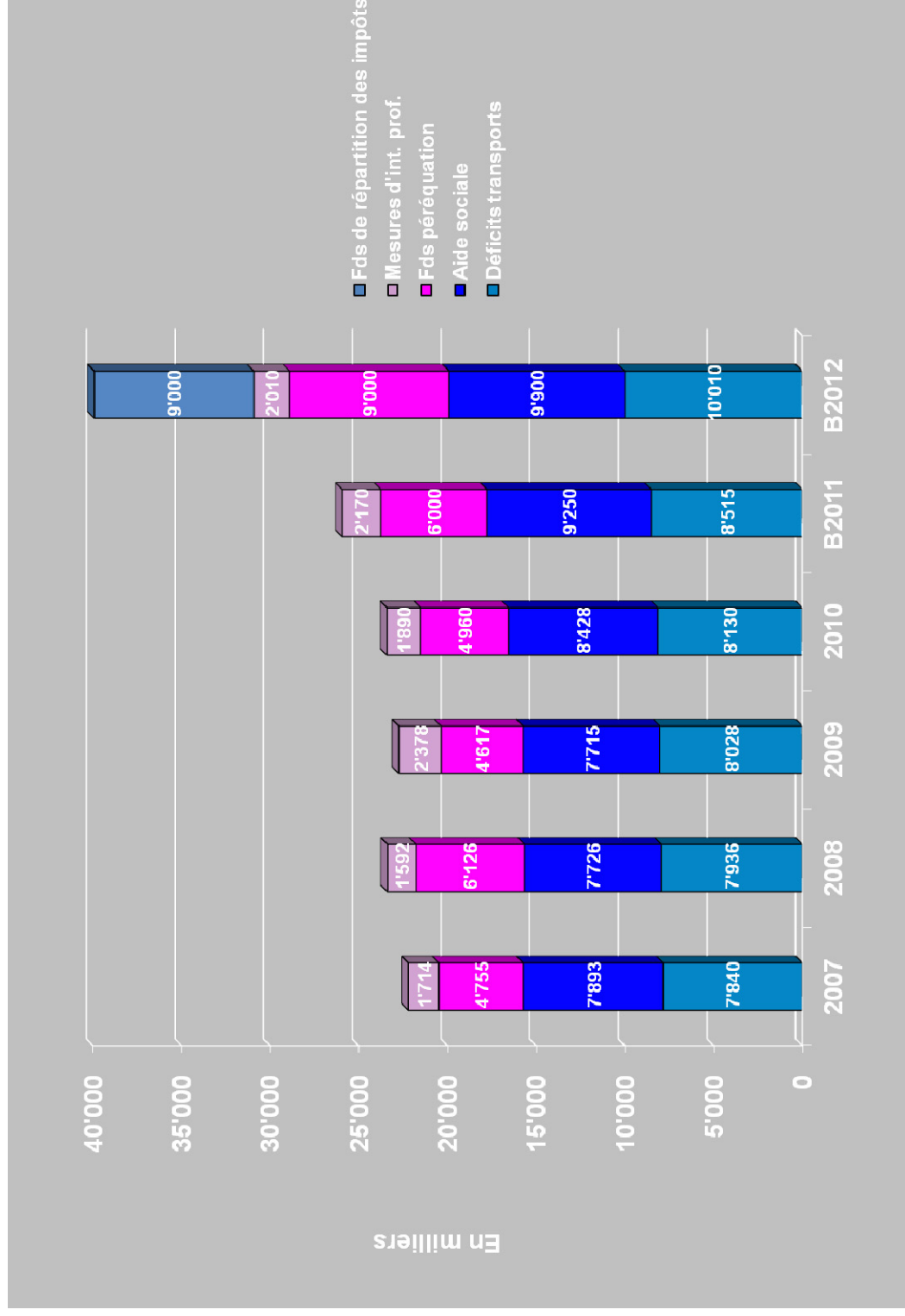


CHARGES PAR NATURE

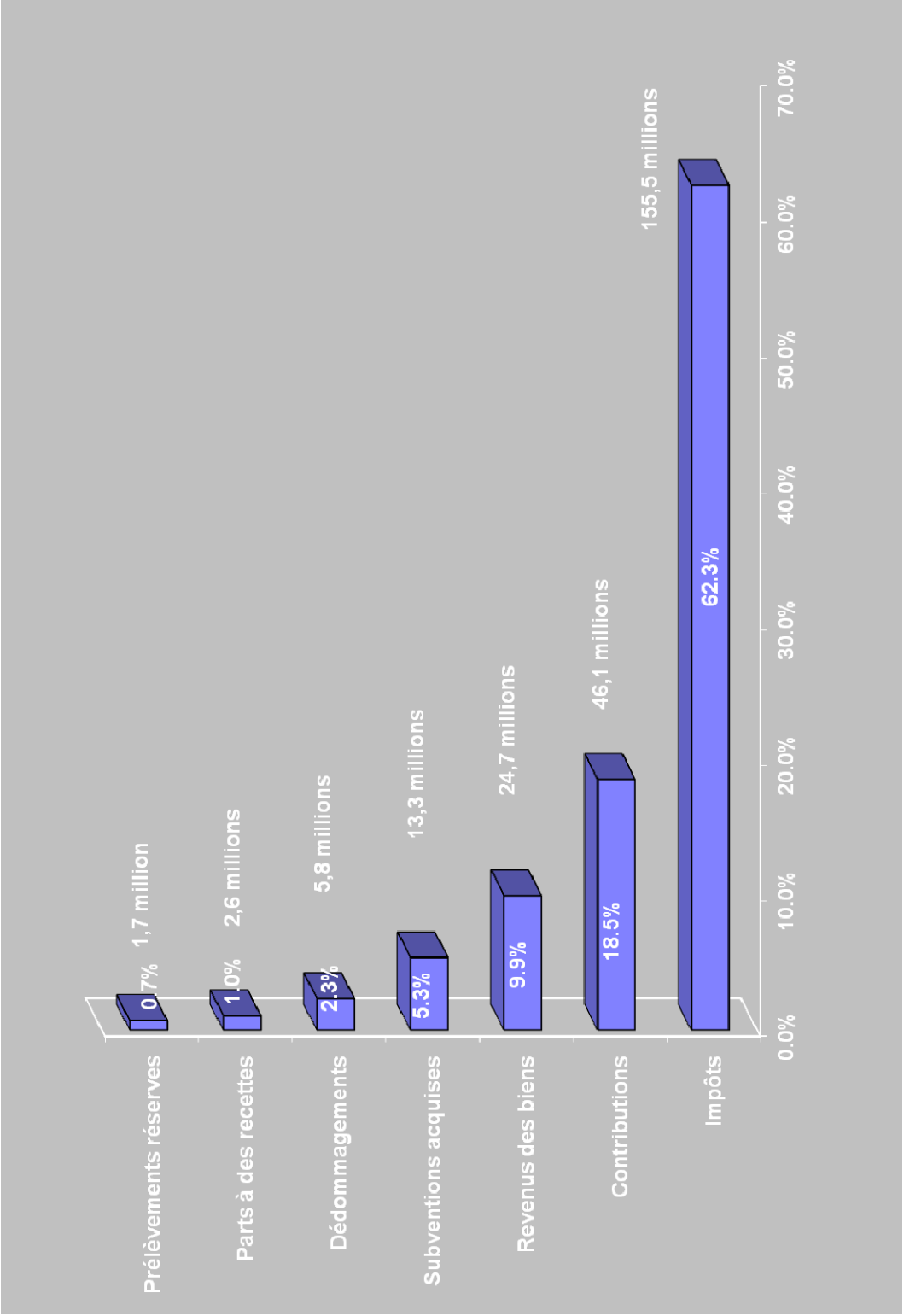
CHARGES DE PERSONNEL

BIENS, SERVICES & MARCHANDISES

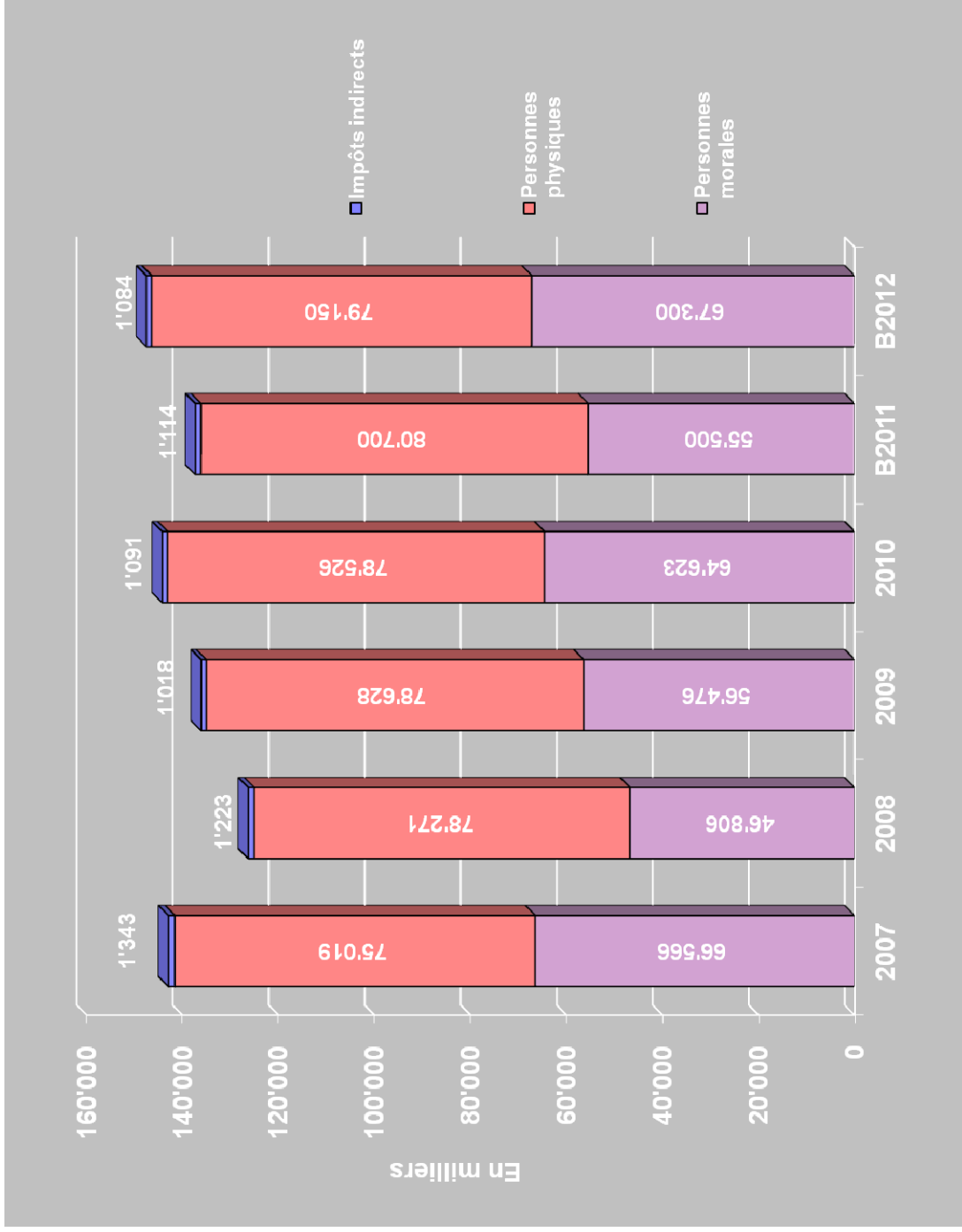
CHARGES REPARTIES PAR L'ETAT

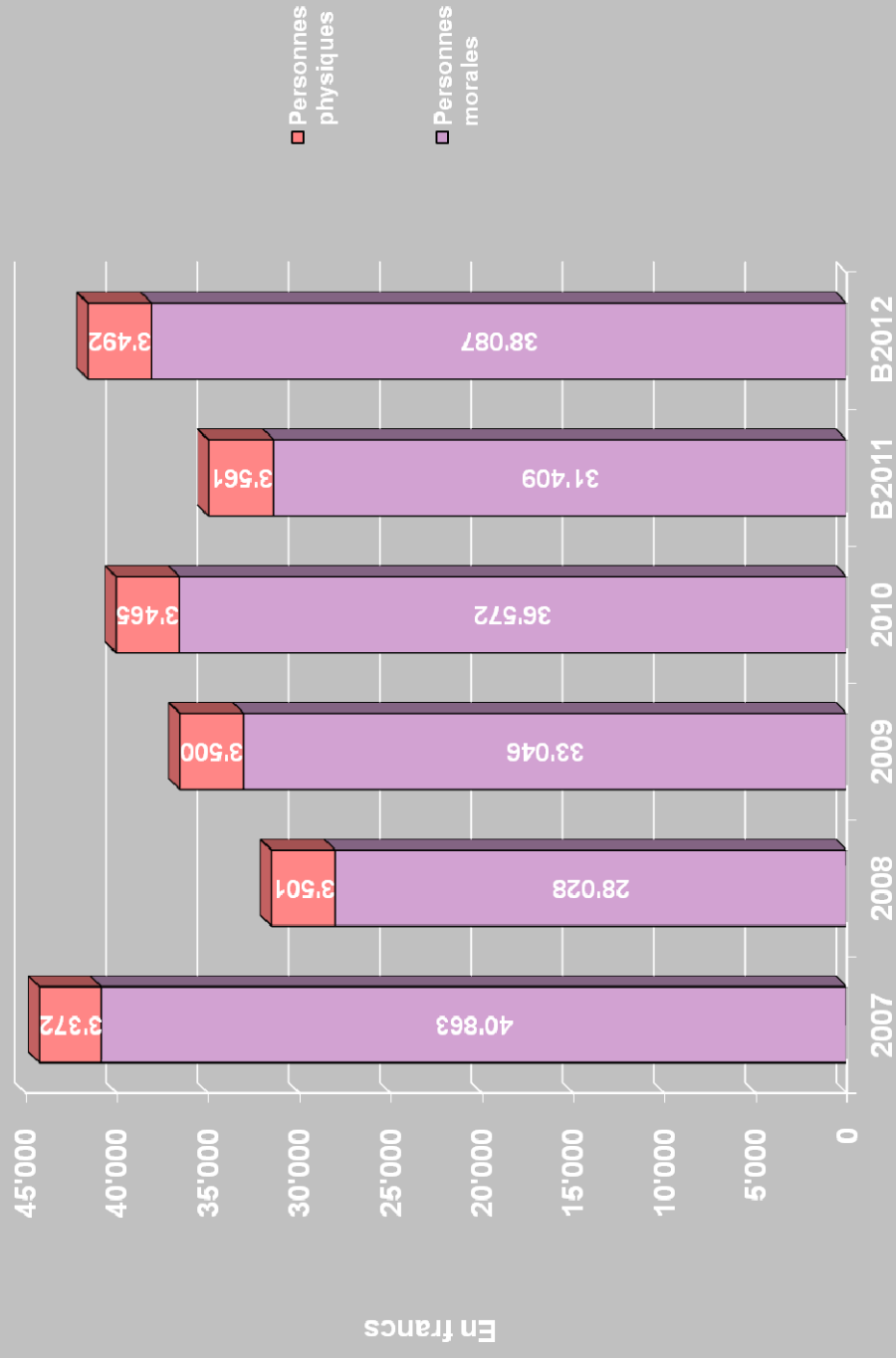


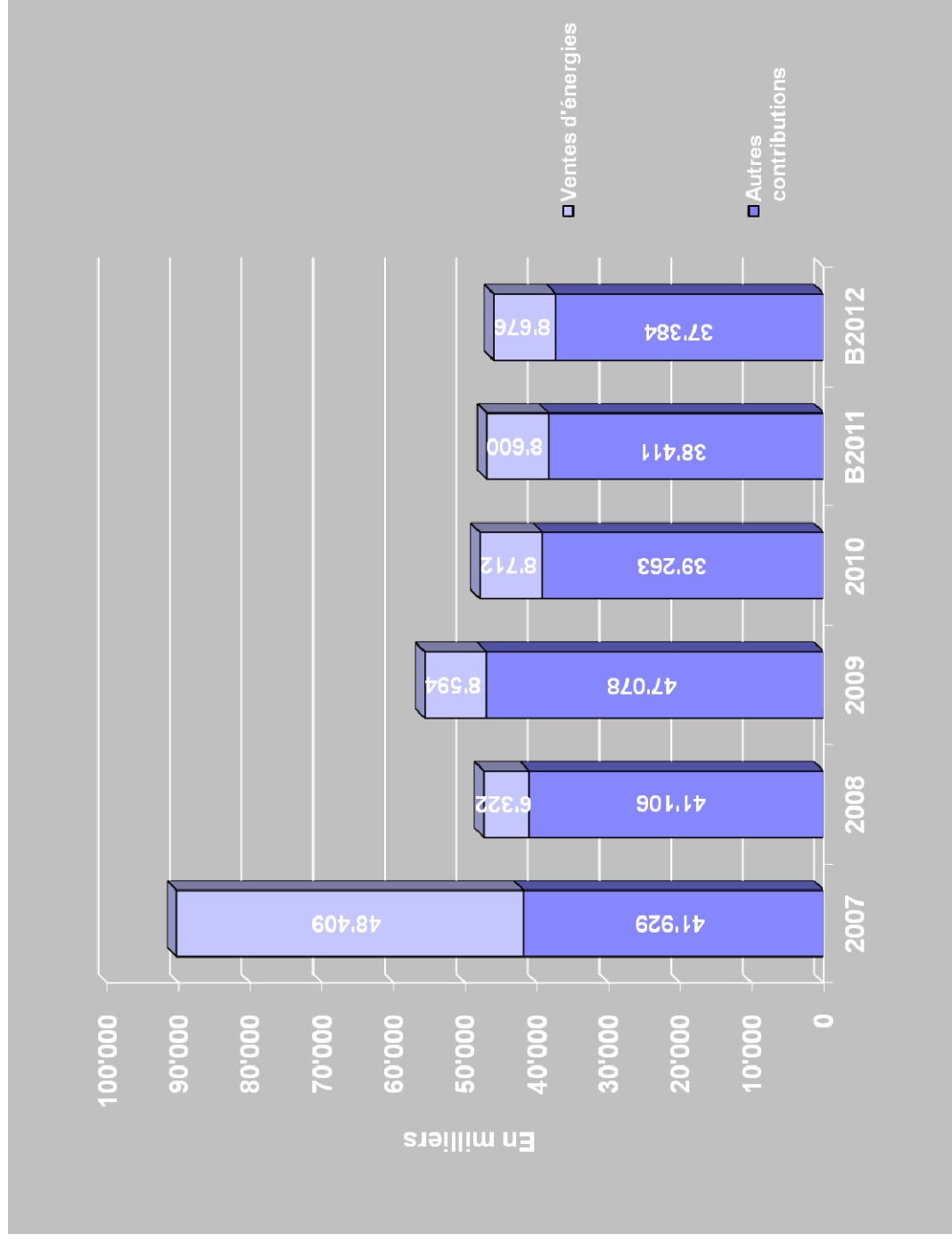
PRODUITS PAR NATURE

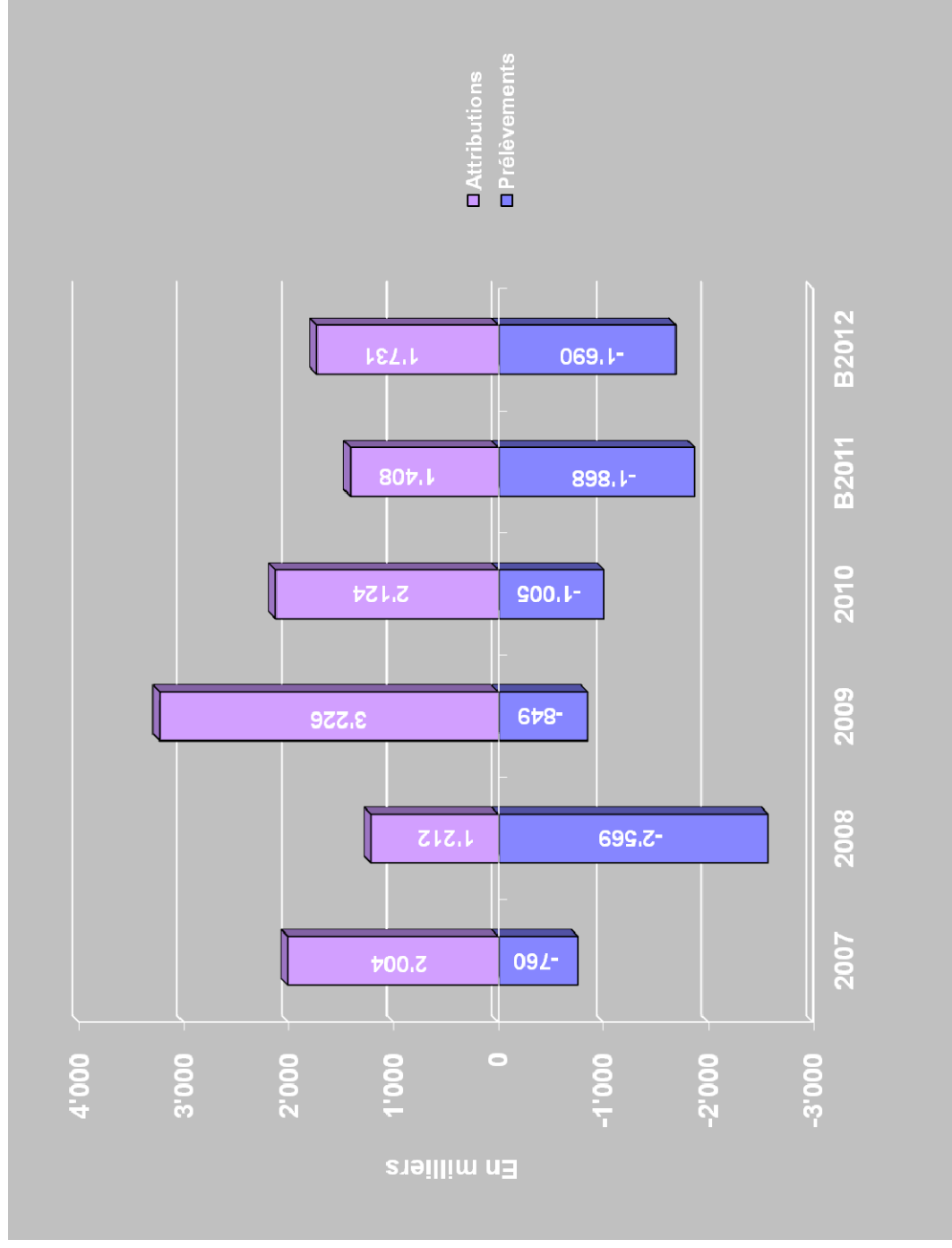


IMPOTS NETS

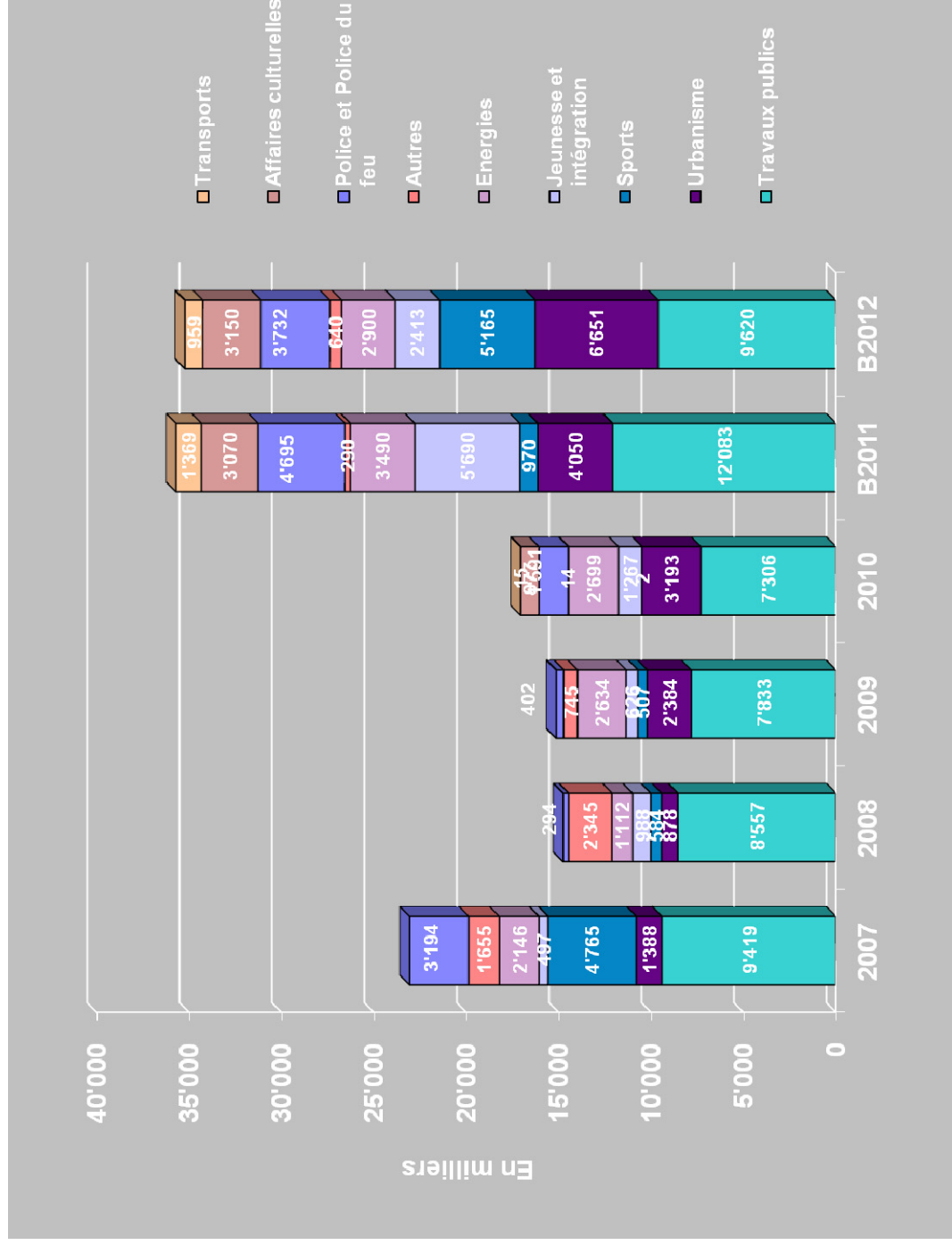


IMPOTS NETS PAR CONTRIBUABLE

VENTES, PRESTATIONS ET LIVRAISONS

PRELEVEMENTS ET ATTRIBUTIONS AUX RESERVES

INVESTISSEMENTS BRUTS



PLANIFICATION FINANCIERE QUADRIENNALE